

Procès verbal du conseil d'administration occitaramme

en date du 02 Décembre 2025

Présents : Pascale, Pierre Sadde, Pierre Govignon, Stella Guardiola, Corinne Bertés, Gérard Tondou, Karine.

Absent excusé : Hervé

1—répartition des tâches au sein du CA :

*boîte mail : Pascale ; création de sous dossiers afin de faciliter le rangement et l'intérêt de chacun.

*helloasso : accès donné à : corinne, stella, karine, pierre s., et Pascale afin de gérer les inscriptions aux diverses manifestations, inscriptions en début de saison, commandes textile.

*comptabilité : karine. Approbation de tous pour la mise en place d'un logiciel « basicompta », géré par un regroupement d'associations ; tarif : 65€ l'an, payable en Janvier 2026, mais utilisable dès ce mois-ci.

*site occitaramme : Hervé et Sally : responsables. Corinne se propose de les former.

*textirame : Stella : commande et distribution des t shirts, casquettes, et autres...

*bricorameurs : Pierre S, Gérard, Stella ; proposition de : Budin Bernard, Guillaud Michel, Adelise Alain, Koaut Christophe, Culas Pierre, Célerier Eric ; ils attendent d'être sollicités pour aider.

*festirameurs : Tout les membres du CA, mais aussi ceux qui ponctuellement voudront monter un projet et avec lesquels nous pourrons travailler. Pierre G se propose de rassembler des volontaires.

2—Repas annuel : bilan :déficit de 780€. Tous les participants ont été ravis de la prestation.

3—défi du 13 Décembre : affiche sur le ponton, mail envoyé aux adhérents. Les barreurs devraient aussi avoir informé leurs rameurs.

*installation : par les personnes présentes sur le quai dès 9h.

*barreurs : volontaires présents

*cadeaux : casquettes de la ville, t shirts en stock, coupe,...

*apéro sur le quai : autorisation de la ville. Installé par les présents volontaires, vin chaud préparé par Pierre S et Stella et offert par le club, dégustation des mets apportés par chacun.

4—lycée de la mer :

Convention signée entre le Proviseur du Lycée et un Président d'Occitaramme.

Sous la forme d'un partenariat : prêt de leurs 2 barques occasionnellement contre rénovation de celles-ci par nos bricorameurs (et éventuellement élèves et formateurs volontaires), ainsi que des

entraînements le mercredi après-midi, si suffisamment d'élèves demandeurs (à affiner selon le nombre et la fréquence souhaitée).

Pour la journée « Odycée singulière » à laquelle notre association s'est investie, la somme de 300€ nous a été versée par le Lycée de la mer.

5—déplacements prévus en 2026

*Venise : possibilité de faire partir au maximum 3 barques cette année ; 2 sur notre remorque (travaux à prévoir sur la remorque) et 2^{ème} remorque prêtée pour la 3^{ème} barque.

Sondage à lancer rapidement. Période : pentecôte. Fin des inscriptions le 28/02/26 avec un chèque de 100€ de réservation correspondant à la participation du transport des barques.

*Canal du midi : à prévoir pour 2027.

*Finlande : réalisable si au moins 14 participants. Sondage à envoyer également.

*Barcelone : rien d'affiné pour l'instant.

6—Championnat de France

Le 12/04/26 : salle Georges Brassens réservée pour repli en cas de mauvais temps ; sinon, déroulement de la manifestation à la criée. 400 personnes attendues.

Responsable de l'évènement Pierre Sadde.

Stella demandera un devis au traiteur « les saveurs de l'Ovalie ». sachant que l'on n'aura que 15€ par personne, il faut prévoir : petit déjeuner, apéro, repas.

7—réunion en mairie : 2 emplacements pourraient nous être octroyés : le premier au barrou, d'une façon pérenne, le second sur la zone aqua technique, mais pour quelques saisons puis changement.

Nous devrions avoir une réponse avant la fin de l'année civile.

8—achats à prévoir :

2 pneus pour la remorque, d'autre tissu pour les nappes, les cadeaux des barreurs(à définir), travaux sur le ponton et cat-way après modification du sens d'amarrage.

9—Port la Nouvelle

Participation au téléthon : trop juste en temps pour l'organiser.

10—futur ponton

La convention d'occupation est accordée mais avec un supplément financier : environ 700€/an. Nous garderons notre ponton, avec des aménagements et les cat-way nous seront donnés.

Fin de la réunion. Prochain CA fixé le lundi 05 Janvier 2026 !

